INTERCOMMUNALITÉ

lundi soir à château-salins

Le Saulnois laisse tranquille le portefeuille des habitants

Taux d'imposition laissés à leur niveau et baisse annoncée de la redevance des ordures ménagères ont été les principales annonces de la dernière réunion de la Communauté de communes du Saulnois, consacrée aux budgets.

Sous la présidence de Roland Geis, la Communauté de communes du Saulnois (CCS) a consacré en bonne partie sa dernière réunion aux questions d'argent, et notamment le vote des budgets primitifs. Il s'agit de l'estimation au plus près des dépenses et des recettes à prévoir pour l'année en cours.

Les délégués ont été réunis à la salle polyvalente de Château-Salins. Photo RL.

Une fiscalité stable

À la baguette pendant une bonne partie de la soirée, le président de la commission budgétaire de la CCS, Gilbert Voinot, a d'abord parlé fiscalité. Il a annoncé ne pas souhaiter activer le levier fiscal pour pallier la baisse de dotations d'État. « *Nous proposons le maintien des taxes* », a-t-il souligné. Celles-ci devraient rapporter, cette année, la somme de 1,9 M€.

Un budget voté, des poubelles en baisse

Gilbert Voinot a énoncé la litanie des chiffres que la CCS va consacrer à tous ses postes de dépenses et de recettes pour l'année. Ainsi, 14,5 M€ seront consacrés au fonctionnement de l'intercommunalité et 21,7 M€ à ses investissements. Parmi la kyrielle de budgets annexes examinés, une bonne nouvelle est notamment venue de celui des ordures ménagères et de Christophe Esselin, l'élu qui en a la charge : « *Il y aura une baisse des tarifs* [sur la redevance d'ordures ménagères, NDLR] *au 1er janvier 2018.* » Cela a été rendu possible par une gestion maîtrisée et par les bons résultats de la redevance incitative. Christophe Esselin espère aussi une ouverture de la quatrième déchetterie dans le Delmois à la fin du second semestre 2017.

De la friture sur la ligne

Bien qu'entérinés à une majorité large, les budgets primitifs ont donné lieu à quelques discussions. Notamment sur les 500 000 € de subvention départementale à propos desquels deux délégués (Antoine Ernst et Thierry Chateaux) ont réagi : « *On ne les aura pas !* », ont-ils lancé. Une discussion sur la sincérité des budgets et la manière de les élaborer s'en est suivie, alors que Laurent Friche (Torcheville) reprochait aux deux contestataires de s'exprimer en réunion plénière plutôt qu'en commission.

Côté déploiement de la couverture internet sur le territoire, des fritures sur la ligne ont été évoquées, notamment à propos de la mise en place du très haut débit. Des travaux supplémentaires seront nécessaires, à hauteur de 80 000 à 110 000 €, ce qui a quelque peu agacé cet élu qui soulignait « *qu'on n'avait pas encore la fibre à la maison, en plus !* » Sans oublier qu'un litige est toujours en cours entre la CCS et la société SFR à propos d'un piratage qui a donné lieu à l'émission d'une facture de 50 000 €.

Enfin, un vol de câbles pour 15 000 € a été déploré sur la zone intercommunale de Morville-lès-Vic, lequel pourrait ne pas être couvert par l'assurance, à la grande surprise de tous.

Ph. D.

Les autres points débattus

Effectifs de la CCS. — Les délégués ont entériné le tableau des effectifs de la CCS qui reste stable à 87 postes pourvus, soit 85,86 équivalents temps plein.

Adhésion à une association. — Une cotisation de 500 € a été versée afin d'adhérer à l'association Bassin touristique de la Sarre, dont la vocation est de fédérer les territoires traversés par la Sarre ou le canal de la Marne-au-Rhin pour développer le tourisme.

Accessibilité des services au public. — La CCS a approuvé un document préfectoral intitulé Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public qui vise à s'assurer que tous les citoyens peuvent avoir un accès aux services publics et à apporter des améliorations en cas de défaut.

La colère monte autour du Musée du Sel de Marsal

La CCS a adopté une motion qui sera adressée à Patrick Weiten, président du Conseil départemental, pour réclamer la réouverture du Musée du Sel de Marsal à compter du 1er mai. Le Département en a la gestion, et - dixit le maire de Marsal Bernard Calcatera - n'a toujours pas confirmé sa réouverture après la fermeture hivernale : « *Ce n'est pas un problème financier. Tout est en place, même le personnel. Et on ne veut pas rouvrir* », a déclaré le premier magistrat. Il a évoqué des problèmes de sécurité qui seraient apparus sur certains des bâtiments du musée (et non sur la Porte de France qui abrite une bonne partie des collections), et l'existence d'un audit mené actuellement par le Département, tout en faisant part de sa plus grande crainte : « *Laisser la situation pourrir, en vue de fermer le musée...* »

L'assemblée l'a soutenu, et a fait savoir sa colère par plusieurs voix, notamment celle de Thierry Chateaux : « *C'est un manque de respect du Département vis-à-vis du Saulnois !* » Plusieurs ont évoqué l'idée de mener des actions de protestation au Conseil départemental. « *On est allé à Metz pour le 13e RDP, pourquoi pas pour le musée ?* », a regretté Bernard Calcatera, qui a toutefois préconisé d'attendre cette date du 1er mai.

Ph. D.